

Auvergne
Rhône-Alpes
Tourisme

Préparer la visite du jury régional Label Villes et Villages Fleuris Lundi 17 mars 2025





**Auvergne
Rhône-Alpes**
Tourisme

- 1. Le label & le dispositif en Auvergne-Rhône-Alpes**
- 2. Les thèmes de la grille d'évaluation**
- 3. Le jury régional**
- 4. Les outils du label**



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE





Auvergne
Rhône-Alpes
Tourisme

Le label au service des collectivités

- 65 ans d'existence
- Un label qui répond aux grands enjeux environnementaux
- Et qui accompagne les collectivités vers des pratiques plus vertueuses

- Fondé sur 3 piliers :
 - ✓ **L'amélioration durable de la qualité de vie**
 - ✓ **La préservation de l'environnement**
 - ✓ **La promotion et l'attractivité des territoires**



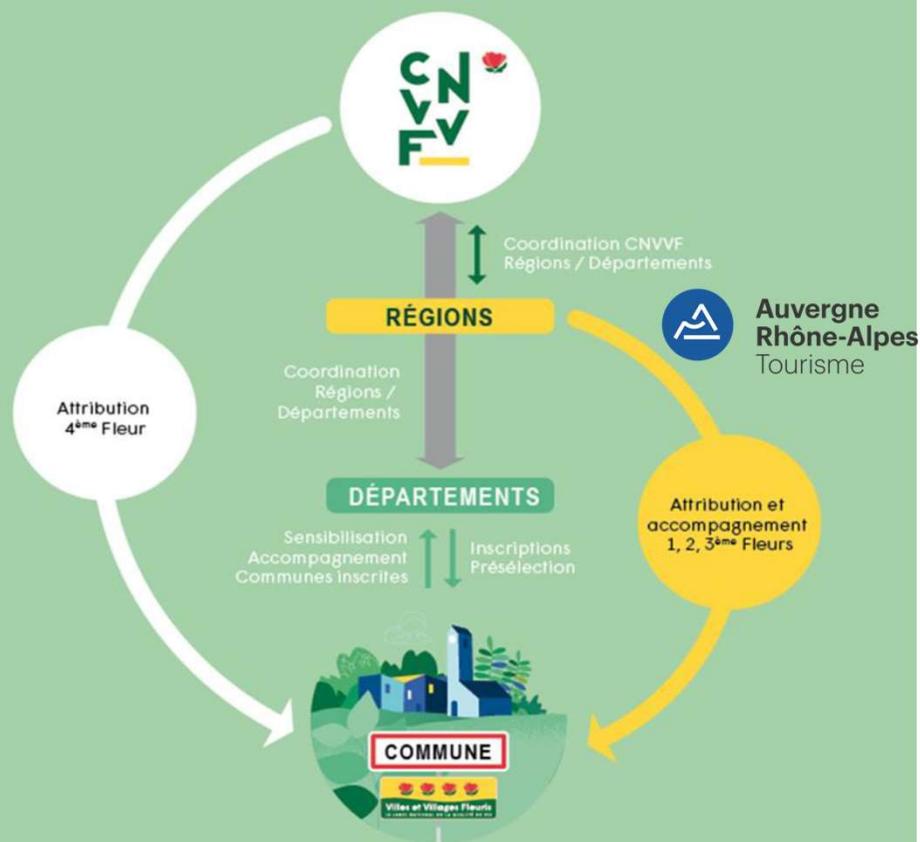
Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



Un dispositif de labellisation partagé

La labellisation s'effectue à différents niveaux :

- > Les communes s'inscrivent auprès de l'organisme départemental en charge du label.
- > Les organismes départementaux sélectionnent les communes susceptibles d'être labellisées et les accompagnent pour se perfectionner.
- > Les organismes régionaux en charge du label attribuent les 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} Fleurs et proposent les communes susceptibles d'être labellisées « 4 Fleurs » au Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF).
- > Le CNVVF coordonne le processus global de labellisation et attribue la 4^{ème} Fleur ainsi que les différents prix nationaux.



Les régions et les départements ont la possibilité de s'accorder sur les modalités d'organisation et d'attribution des trois premiers niveaux du label.





**Auvergne
Rhône-Alpes**
Tourisme

- **4 640 communes labellisées en France**
Dont **528** communes en Auvergne-Rhône-Alpes
- **267 communes labellisées 4 fleurs en France**
Dont **23** communes en Auvergne-Rhône-Alpes
- Près de **2 000 membres du jury** sillonnent le territoire français chaque année / **35 jurys** en Région
- **12 régions et 83 départements** engagés dans la démarche « Villes et Villages Fleuris »


Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



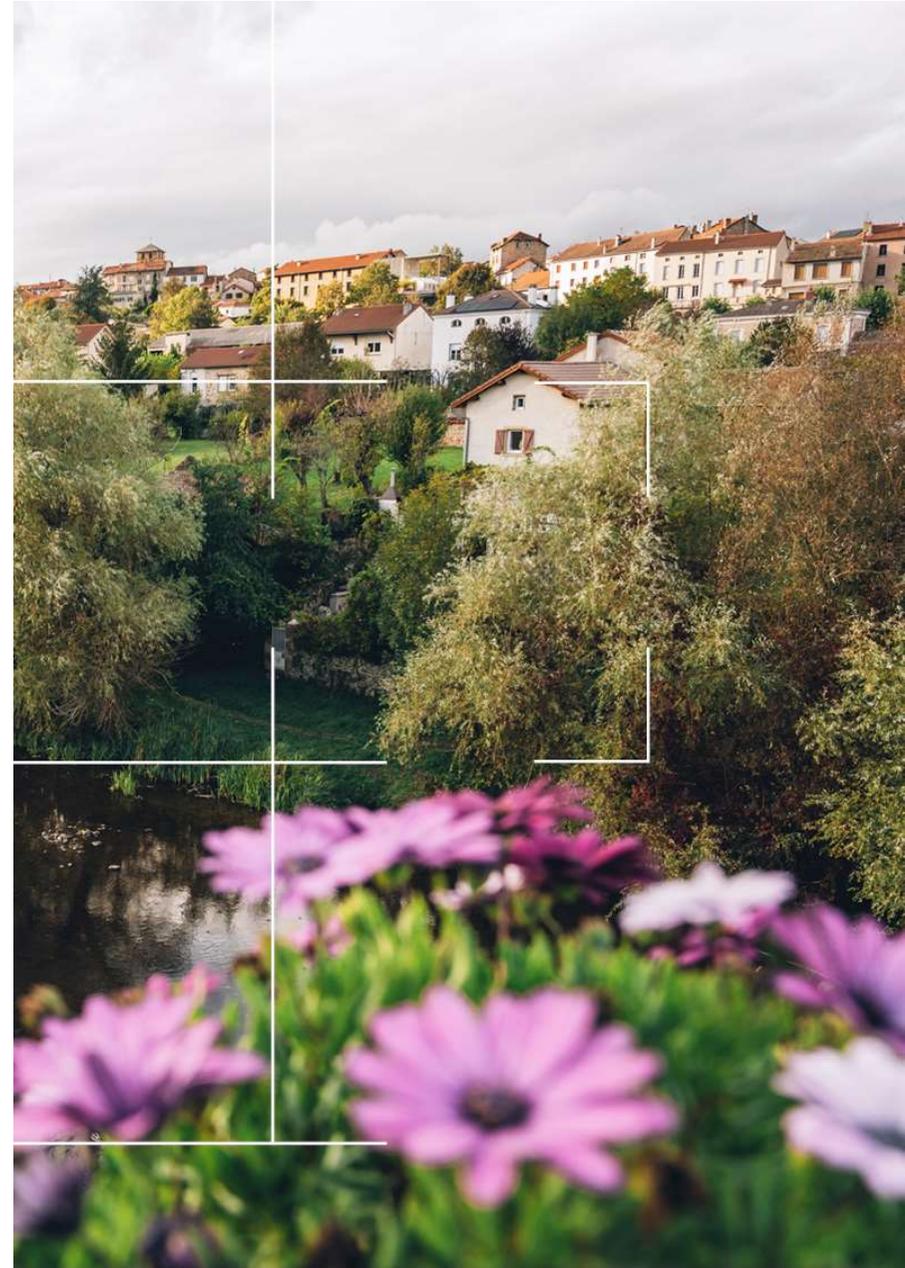


**Auvergne
Rhône-Alpes**
Tourisme

2. Les thèmes de la grille d'évaluation

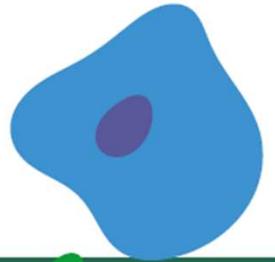


Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



UNE FEUILLE DE ROUTE AU SERVICE DU PROJET MUNICIPAL

1. Visite du jury
2. Mise en œuvre du projet municipal
3. Animation et promotion de la démarche
4. Patrimoine végétal
5. Gestion environnementale
6. Qualité de l'espace public
7. Analyse par espace



Dossier construit selon les 6 grandes thématiques de la grille d'évaluation



1. Visite du jury

Élus (maire, adjoints) présents pour accueillir le jury, accompagnés des responsables techniques et bénévoles

1. VISITE DU JURY	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ
Composition du dossier de présentation			***	*****
Présence du binôme élu/technicien			***	*****
Organisation de la visite et pertinence du circuit			***	*****

Une brève présentation de la commune est exposée aux membres du jury

La commune utilise un moyen de transport adapté, qui facilite les échanges et la prise de notes/photos

L'itinéraire de visite doit permettre de découvrir les réalisations communales dans le temps imparti

Quelles sont les motivations de la municipalité pour entrer ou progresser dans le label ?

2. Mise en œuvre du projet municipal

2. MISE EN ŒUVRE DU PROJET MUNICIPAL	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ
Connaissance et prise en compte du contexte local (culturel, économique, social, environnemental, etc)		✳	*****	****
Présentation des motivations pour l'obtention du label			*****	****
Cohérence entre le projet municipal, sa réalisation et sa gestion		✳	*****	****
Transversalité entre les services municipaux et/ou les acteurs locaux		✳	*****	****
Concertation avec les autres gestionnaires de l'espace public		***	***	****
Prise en compte du paysage dans les projets d'aménagement	✳	**	***	****
Gestion différenciée (pertinence de la gestion en fonction des lieux)		✳	**	*****
Présence du végétal toute l'année		***	***	****

Quelle stratégie d'aménagement paysager est mise en œuvre ?

Comment sont associés les différents acteurs communaux (élus, techniciens, bénévoles...)?

Le plan de gestion est-il bien mis en œuvre selon la gestion différenciée ?

Comment est assurée la présence de végétaux en toute saison ?

Comment la commune informe-t-elle les habitants des actions mises en œuvre dans le cadre du label ?

3. ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ
Information auprès des habitants				
Concertation				
Animation/pédagogie				
Promotion du label				
Actions vers les touristes				

3. Animation et promotion de la démarche



Comment la commune assure-t-elle la promotion touristique de son territoire ?

La promotion du label est-elle effective vers les différents publics ?

Par quels moyens la commune sensibilise-t-elle à la nature, au respect de l'environnement ?

Comment la commune favorise-t-elle la diversité botanique sur son territoire ?

4. PATRIMOINE VÉGÉTAL	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ
Arbres				
Gestion, qualité d'entretien et mesures de protection		☒	☒☒☒☒☒	☒☒☒☒
Renouvellement		☒	☒☒☒☒☒	☒☒☒☒
Diversité botanique		☒	☒☒☒☒☒	☒☒☒☒
Pertinence des plantations (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		☒	☒☒☒☒☒	☒☒☒☒
Arbustes, plantes grimpantes				
Gestion, qualité d'entretien et mesures de protection		☒	☒☒☒☒☒	☒☒☒☒
Renouvellement		☒	☒☒☒☒☒	☒☒☒☒
Diversité botanique		☒	☒☒☒☒☒	☒☒☒☒
Pertinence des plantations (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		☒	☒☒☒☒☒	☒☒☒☒
Pelouses, prairies, gazons, couvre-sols, plantes mellifères/nectarifères				
Gestion et qualité d'entretien en fonction des lieux		☒	☒☒☒☒☒	☒☒☒☒
Pertinence de la gamme végétale en fonction des lieux	☒	☒☒	☒☒☒	☒☒☒☒
Fleurissement				
Pertinence de la gamme végétale (diversité, identité) en fonction des lieux		☒	☒☒☒☒☒	☒☒☒☒
Pertinence des techniques et supports de plantation		☒	☒☒☒☒☒	☒☒☒☒
Intégration paysagère et identitaire (associations végétales, couleurs, volumes, structures)		☒	☒☒☒☒☒	☒☒☒☒
Gestion et qualité d'entretien		☒	☒☒☒☒☒	☒☒☒☒

Comment s'effectue l'harmonie des compositions florales ?

4. Patrimoine végétal

S'assure-t-elle de planter les bonnes essences au bon endroit ?

La commune procède-t-elle à un inventaire et à un diagnostic du patrimoine végétal ?

Dispose-t-elle d'un plan de renouvellement du patrimoine arboré et arbustif ?

Souligne-t-elle son identité par des réalisations paysagères créatives ?

Quels sont les outils mis en place pour connaître, inventorier et protéger la biodiversité ?

Quels partenaires sont associés à la réalisation des projets environnementaux ?

Comment sont assurées la protection et la valorisation des ressources naturelles (sols, eau, énergie...)?



Comment est formalisée la démarche « zéro-pesticides » ?

5. Gestion environnementale

5. GESTION ENVIRONNEMENTALE	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ
Actions en faveur de la biodiversité				
Connaissance et inventaire		***	***	****
Protection		***	***	****
Sensibilisation		***	***	****
Actions en faveur des ressources naturelles				
Connaissance et protection des sols		***	***	****
Gestion de l'eau (ressources et usages)		***	***	****
Limitation et valorisation des déchets verts		*	****	****
Méthodes alternatives d'entretien		***	***	****
Énergie (réduction des consommations et solutions alternatives)	*	**	***	****
Autres actions contre le changement climatique (ilots de fraîcheur, désartificialisation des sols, etc)	*	**	***	****

La commune est-elle à l'initiative d'actions innovantes permettant de lutter contre le changement climatique ?

Quelles démarches sont engagées pour maîtriser la publicité et les enseignes ?



6. QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ
Mise en valeur du patrimoine bâti (ravallement de façades, végétalisation, etc)	✳	✳✳	✳✳✳	✳✳✳✳
Maîtrise de la publicité et des enseignes		✳ ✳✳	✳✳✳	✳✳✳✳
Effacement des réseaux	✳	✳✳	✳✳✳ ✳✳✳✳	
Mobilier urbain		✳	✳✳ ✳✳✳	✳✳✳✳
Qualité de la voirie et des circulations		✳	✳✳ ✳✳✳	✳✳✳✳
Propreté		✳	✳✳ ✳✳✳	✳✳✳✳
Accessibilité		✳ ✳✳	✳✳✳	✳✳✳✳
Actions en faveur de la santé et du bien-être des usagers		✳ ✳✳	✳✳✳	✳✳✳✳

Favoriser la santé et le bien-être des habitants ?

6. Qualité de l'espace public

Rénover les infrastructures publiques et inciter les habitants à l'entretien de leurs propriétés ?

Assurer la qualité et la propreté de l'espace public ?

Rendre accessibles les aménagements à toute forme de handicap ?

7. Analyse par espace

7. ANALYSE PAR ESPACE	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ
Entrées de commune		☹	☺☺☺☺	☺☺☺☺
Centre de commune			☺☺☺	☺☺☺☺☺☺
Abords d'établissements publics		☹	☺☺☺☺	☺☺☺☺
Quartiers d'habitation		☹	☺☺☺☺	☺☺☺☺
Cimetières		☹☹☹	☺☺☺	☺☺☺☺
Parcs et jardins		☹	☺☺	☺☺☺☺☺☺
Jardins à vocation sociale et pédagogique (familiaux, partagés, ouvriers)	☹	☺☺	☺☺☺	☺☺☺☺
Espaces sportifs	☹	☺☺	☺☺☺	☺☺☺☺
Aires de jeux		☹☹☹	☺☺☺	☺☺☺☺
Zones d'activité	☹	☺☺	☺☺☺☺	☺☺☺☺☺☺
Espaces naturels		☹	☺☺☺☺☺	☺☺☺☺
Maillages et coulées vertes	☹	☺☺	☺☺☺☺	☺☺☺☺☺☺
Mobilités douces et infrastructures de déplacement	☹	☺☺	☺☺☺☺	☺☺☺☺☺☺
Espaces de loisirs et d'hébergement	☹	☺☺	☺☺☺☺	☺☺☺☺☺☺
Autres espaces	☹	☺☺	☺☺☺☺	☺☺☺☺☺☺

Comment sont valorisées les entrées de commune ?

Les quartiers d'habitation sont-ils aménagés en fonction des usages et des attentes des habitants ?

Quelle gestion est appliquée aux cimetières ?

Les parcs et jardins sont-ils valorisés selon leur fonction ?

La commune développe-t-elle les mobilités douces ?

Les espaces de loisirs et d'hébergement bénéficient-ils d'un traitement paysager ?



Auvergne
Rhône-Alpes
Tourisme

La visite du jury

- Il évalue les communes tous les 5 ans
- Il est composé de 3 à 4 experts au profil diversifié
- Il visite 4 communes maximum par jour sur 2 ou 3 jours / département
- Il est véhiculé et son planning est fixe
- Il est accompagné et suit le circuit de visite proposé
- Durée entre 1h et 2h30 (selon la superficie de la commune)
- Il échange et prend des photos



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE





Auvergne
Rhône-Alpes
Tourisme

La visite du jury- le planning des visites 2025

- 16 circuits prévisionnels en 2025
- **Du 13 mai au 11 juillet 2025** (Drôme-Ardèche, Puy-de-Dôme, Loire, Ain, Rhône, Isère, Cantal)
- **Du 02 septembre au 18 septembre 2025** (Savoie et Haute-Savoie)
- 128 communes à visiter dont 37 candidatures à ce jour



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



Les outils à votre disposition sur
www.villes-et-villages-fleuris.com

Le règlement national et
bulletin d'adhésion

Le(s) guide(s) aux
communes



RÈGLEMENT NATIONAL

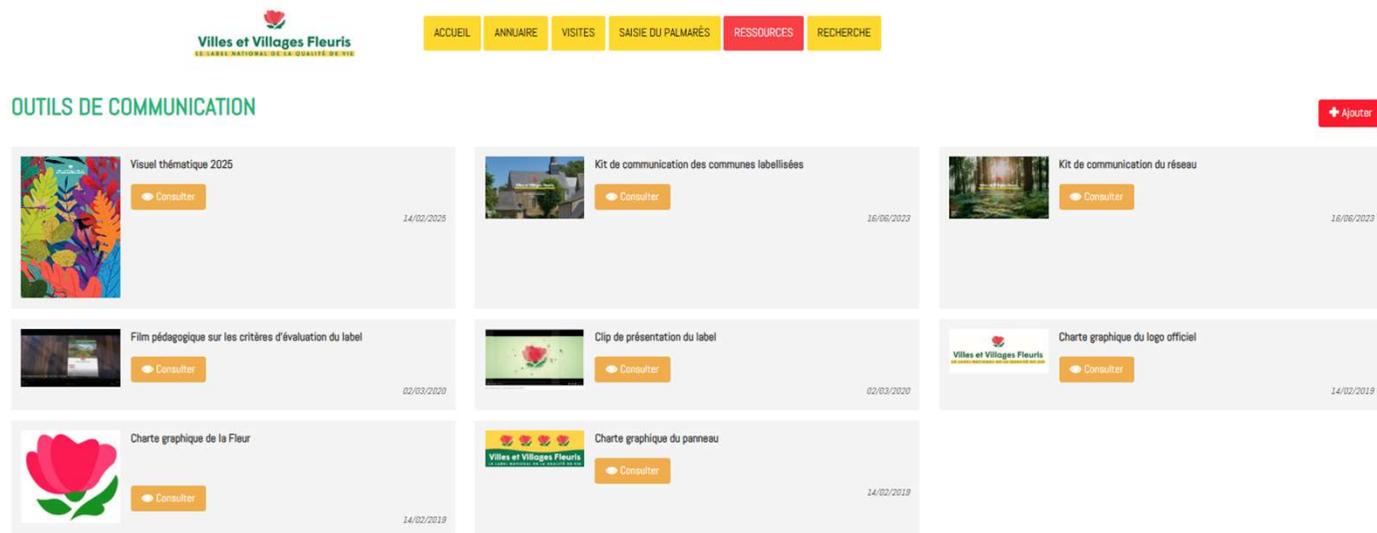


Les outils à votre disposition
sur
www.villes-et-villages-fleuris.com

Charte graphique du label (logo, panneaux)

Kit de communication communes

Visuel thématique 2025



The screenshot shows the 'RESSOURCES' section of the Villes et Villages Fleuris website. At the top, there is a navigation menu with buttons for ACCUEIL, ANNUAIRE, VISITES, SAISIE DU PALMARÈS, RESSOURCES (highlighted in red), and RECHERCHE. Below the menu is the 'OUTILS DE COMMUNICATION' section, which contains a grid of resource cards. Each card features a thumbnail image, a title, a 'Consulter' button, and a date. A red '+ Ajouter' button is located in the top right corner of the grid.

Thumbnail	Resource Title	Date
	Visuel thématique 2025	14/02/2025
	Kit de communication des communes labellisées	16/06/2023
	Kit de communication du réseau	16/06/2023
	Film pédagogique sur les critères d'évaluation du label	02/03/2020
	Clip de présentation du label	02/03/2020
	Charte graphique du logo officiel	14/02/2019
	Charte graphique de la Fleur	14/02/2019
	Charte graphique du panneau	14/02/2019

Echanges & Questions !

Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme
Céline Coudouel
Tel : 06 14 85 84 75
**c.coudouel@auvergnerhonealpes-
tourisme.com**

<https://pro.auvergnerhonealpes-tourisme.com>



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

